STAGE STAGIAIRES

Entrée dans le métier et mutations Inter

18 mardi 9h - 17h novembre 2025



LILLE
Siège du SNES de Lille
209 rue Nationale
PRÉSENTIEL + VISIO

Vous avez réussi votre concours et êtes affectés en tant que fonctionnaire stagiaire dans l'académie depuis le 1er septembre ? Félicitations et bienvenue!

Afin de vous accompagner au mieux tout au long de votre année de stage, le secteur « stagiaires » du SNES de Lille organise un stage de formation syndicale réservé aux fonctionnaires stagiaires !

Au programme:

- Mon année de stage, de la rentrée à la validation et la titularisation
- Obligations de service : quels sont mes droits et mes obligations ?
- Mutations: « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le mouvement inter académique sans jamais oser le demander ». Après la présentation des règles du mouvement inter académique, auquel vous devez obligatoirement participer (sauf si vous êtes ex-titulaires enseignant, PE, CPE ou PSYen), les militants du SNES prendront un temps pour vous conseiller et vous accompagner au mieux au regard de votre situation individuelle.

Le congé pour form<mark>ation syndicale est</mark> ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement!

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).









